

Lors de la reprise de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Les Méchins tenue à la salle municipale, le lundi 4 août 2014 à 19h00, reprise le 20 août 2014 à 19h00 à laquelle étaient présents :

Monsieur Rosaire Gauthier, conseiller au siège # 1.
Monsieur Clément Marceau, conseiller au siège # 2
Monsieur Gaston Bouchard, conseiller au siège # 3.
Monsieur Marcel Guillemette, conseiller au siège # 4
Monsieur Benoît Frenette, conseiller au siège # 6

Madame Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière, était aussi présente.

Étaient absents : Monsieur Alain Dugas, maire et Monsieur André Isabel conseiller au siège # 5.

Formant quorum sous la présidence de M. Marcel Guillemette maire suppléant, la séance débuta.

2014-192 **FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION ET ENGAGEMENT DE M. ALAIN LAVOIE COMME OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE, JOURNALIER ET CHEF D'ÉQUIPE.**

Il est proposé par M. Benoît Frenette, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins engage pour une période de trois ans, M. Alain Lavoie comme opérateur de machinerie lourde, journalier et chef d'équipe. Un contrat sera signé avec M. Lavoie et déterminant les conditions de travail.

Que M. Alain Dugas maire et Mme Lyne Fortin directrice-générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à signer le contrat au nom de la municipalité de Les Méchins.

2014-193 **CONGÉ DE TAXES SUR PÉRIODE DE TROIS ANS - PROGRAMME DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ENTREPRENEURIAL DE LES MÉCHINS – SAMPHI 6367321 QUÉBEC INC.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Rosaire Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins donnera une exemption de taxes foncières et spéciales comme suit pour Samphi 6367321 Québec Inc. (4228-05-2318 – 117 route St-Thomas). Le tout selon le programme de soutien au développement entrepreneurial de Les Méchins.

Exemption de taxes comme suit :

2015 : 75% taxes foncières et spéciales.
2016 : 50% taxes foncières et spéciales.
2017 : 25% taxes foncières et spéciales.

2014-194

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

Il est 19h12 et il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Rosaire Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

Marcel Guillemette, maire suppléant

Lyne Fortin Directrice générale et
Secrétaire-trésorière